

ACCORD BGNP : UN VRAI MARCHÉ DE DUPES !

Un accord intitulé « Des engagements réciproques au service du client dans les bureaux de poste » vient d'être signé par certains syndicats, mais pas par La CGT (nous y reviendrons plus en détail très prochainement).

Et pour cause : c'est davantage un accord de stratégie commerciale qu'un accord social, celui-ci imposant de nouveaux objectifs insoutenables concernant la qualité de l'accueil des usagers !

Attention aux avis des clients qui pourront se défouler anonymement sur le premier agent venu !

La CGT observe qu'il est étonnant que celles et ceux qui vont se glorifier d'une prime de 350 € soumise à des conditions drastiques ne pipent mot lorsque le Groupe La Poste réalise un bénéfice net de 2,1 milliards d'euros qui va directement dans les poches des actionnaires. Il va y avoir quelques recrutements, assez pour caresser dans le sens du poil les syndicats signataires, mais pas assez pour permettre au personnel de bénéficier de conditions de travail enfin correctes.

En réalité, avec ou sans accord, ces embauches étaient incontournables, car il faut bien renouveler une fraction de la force de travail qui part en TPAS/retraite et remplacer les démissionnaires, de plus en plus nombreux. Sinon, comment espérer encore ouvrir chaque jour la plupart des bureaux ?

Sois vendeur, remporte ton challenge et t'auras ton cadeau !!!!

A La Poste **en Alsace**, les meilleurs vendeurs ont le droit de sucer ... En effet, certains CODIR sont très inventifs en matière de reconnaissance : les meilleurs vendeurs gagneront des sucettes en chocolat ...

En **DR Languedoc Roussillon**, on innove avec des cadeaux : boîtes de sardines, ou chocolats de Pâques achetés -70% un mois après Pâques. Quand cette DR n'explique pas aux agents que le remerciement de leurs bons et loyaux services, c'est un sourire de l'utilisateur !

Autre département, autre coutume. Dans **les Landes**, on joue au loto. Quand tu fais une vente, tu appelles ta REC à qui tu indiques un numéro et là, tu gagnes un lot : vaporisateur/ventilateur à pile, masque de beauté, serre tête léopard ...

En Gironde, au mois de Mars, les agents bons vendeurs ont la chance de se voir offrir un Mars parce que « un Mars et ça repart ».

Dans **la Sarthe**, pour te motiver, on te fait une « animation » sur mesure selon la période de l'année. Lors d'un brief matinal à la période de Pâques, une animation « œufs » a été organisée. Si tu réponds mal ou que tu ne réponds pas, la DS te lance un œuf factice ou cru ... que tu dois rattraper ou pas ...

**CES PRATIQUES SONT TOTALEMENT
INACCEPTABLES ET MÉPRISANTES !!!!
STOP À L'INFANTILISATION !!!**

**Pour la CGT FAPT, la
reconnaissance des
qualifications doit passer par :
des augmentations de salaire, un
13^{ème} mois, l'amélioration des
conditions de travail des postiers
et des postières, de l'embauche
en CDI Poste**



MON ŒIL !!!



Merci Patron !

« C'est La Poste qui te paie »

Voilà l'argument imparable de la boîte quand on a l'audace d'exprimer un point de vue différent de celui qui nous est asséné en ETC.

Ce discours culpabilisant a pour but de faire taire les oppositions et les revendications pour imposer la stratégie de La Poste.

Heureusement que La Poste nous verse un salaire pour le travail effectué. Il ne manquerait plus que ça ! Salaire insuffisant compte tenu des augmentations de prix et fins de mois difficiles, et des compétences acquises, pour bon nombre d'entre nous.

N'oublions pas que c'est notre travail qui crée la richesse de La Poste et qu'elle se développe. Le salaire perçu est un dû et non pas une aumône.

Argument à rétorquer lorsqu'on entend ce genre de chose.

Merci les salariés.



STOP A LA SOUFFRANCE DES COBAS

Les conseillers bancaires ne savent plus où donner de la tête. Beaucoup sont en mal être, et voire démissionnent.

Alors qu'ils sont l'image de La Banque Postale, qu'ils ramènent du PNB, La Poste préfère réduire les effectifs avec la refonte des portefeuilles et modifier leurs conditions de travail en mettant en place des RDV en visio.



Les RDV se font de plus en plus en distanciel, perte de l'empathie, client pour les ventes « one shot », fin de l'autonomie des

agendas. Formations succinctes qui mettent les conseillers dans une maîtrise imparfaite et quelques problèmes de déontologie.

Ce n'est plus supportable, les COBAS ont besoin d'autonomie et d'être présents pour leur clientèle.

Le vote CGT, votre meilleur atout

En décembre 2022, vous élierez vos représentants à la Commission Administrative Paritaire (CAP) ou à la Commission Consultative Paritaire (CCP) de votre catégorie. En CAP/CCP sont abordées les questions : notation, discipline, avancement de grade, recours individuels

Le résultat de ce scrutin déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent. Comme vous, la CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants. Les élus CGT sont à vos côtés pour défendre les intérêts individuels de chaque postière et postier. Ils sont à l'écoute de vos aspirations afin d'élaborer avec vous des revendications à la hauteur des besoins.

Voter CGT, c'est se donner les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les postières et postiers, de gagner sur nos revendications de mieux intervenir dans les choix pour un meilleur service public.

FACTEURS GUICHETIERS* (FG)

La mise en œuvre de la stratégie du groupe La Poste par la création de la branche numérique a pour conséquence un chamboulement de la présence sur le territoire, cela passe par le recrutement des FG*.

La BSCC annonce la création de 400 FG* en 2021 et 400 FG autres pour 2022.

Cela pourrait être bénéfique si cette création de postes permettait de combler un manque de service postal dans une commune où il n'y a plus de Bureau de Poste, mais ce n'est pas le choix qui est fait puisque progressivement les facteurs guichetiers compensent la stratégie postale en se substituant aux guichetiers en bureau urbain après avoir fait du chantage aux communes qui refusent un passage en APC ou RPC, La Poste transforme un BP de plein exercice en BP « facteur guichet » en continuant à travailler sa fermeture définitive.

Par conséquent, ce sont des suppressions d'emplois au Réseau, une non-reconnaissance des métiers d'accueil au réseau puisque les facteurs font le travail avec un grade inférieur à celui d'un guichetier qui plus est, en bureau « agent seul ».

Le tout dans un contexte où La Poste envisage de fermer plus de 2300 bureaux, soit 1 sur 3 en ville. Ce métier était identifié autrefois, receveur distributeur, il avait pour mission la distribution du courrier le matin et l'ouverture du guichet de plein exercice l'après-midi avec un grade II.3 de base.

Aujourd'hui, les facteurs guichetiers subissent tous les jours la dégradation de leurs conditions de travail, la non-reconnaissance de leur travail et la pression que se livrent les 2 directions Courrier/Réseau, au travers des directeurs de PPDC et des directeurs de secteurs Réseau.

La Poste accélère la mise en place de facteurs guichetiers.

Aujourd'hui, d'un département à un autre, la durée de la formation n'est pas la même. Ils ont des objectifs des 2 directions sans qu'elles se soient concertées. Certains Facteurs-Guichetiers ne toucheraient pas la prime facteur d'équipe sous prétexte qu'ils ne seraient plus en équipe. D'autres percevraient 75 € de prime commerciale du Réseau, voire même des cartes cadeaux. **Et la liste est n'est pas exhaustive Pour la CGT, cette situation ne peut plus durer.**

La Poste doit ouvrir immédiatement des négociations et répondre aux revendications des Facteurs Guichetiers et aux besoins de la population.

REVENDICATIONS

Les Facteurs Guichet* et la CGT, exigent l'ouverture immédiate de négociations sur :



Le grade de base, **soit 2.3** pour le Facteur Guichetier et pour tous y compris pour le Chargé de Clientèle.



L'attribution des primes commerciales (...) et indemnités de Chargés de Clientèle et facteur au prorata des 2 fonctions occupées.



Les Facteurs Guichetiers doivent pouvoir bénéficier de la prise en charge de leurs frais de déplacement et l'attribution de taux repas.



La réintégration du facteur sur sa position de travail initiale ou laisser la possibilité à l'agent d'intégrer le métier de Chargé Clientèle en cas d'abandon du processus.



Une formation au guichet de haut niveau en amont de la prise de poste.



Des moyens de remplacement formés aux fonctions de Facteur Guichetier.



La prise en compte de la charge réelle de travail du courrier.



La mise en place d'un bureau « Facteur-Guichetier » dans une commune où il n'y a pas de BP et non pas à la place d'un BP existant.



Le FG* ne doit pas être isolé sur sa position de travail, une rencontre régulière entre les FG*, les responsables PPDC/BSCC et responsables Branche Réseau (droit à l'information).

À l'heure où La Poste transforme sa présence sur le territoire, les FG* doivent avoir leur mot à dire, ils font le travail, ils connaissent les besoins. Les usagers ont également leur mot à dire, ils ne doivent pas subir les diminutions des horaires d'ouverture des BP.

La présence postale, complémentaire de toute activité économique, doit être axée sur les besoins.

Le maintien des horaires d'ouverture des bureaux de poste et leurs élargissements doivent être pris en compte dans le cadre d'un réel service public de proximité.

PRÊT POUR UN ESSAI, MÊME EN ARRÊT ?

Voilà ce que vient de nous annoncer La Poste lors d'une Commission Nationale de Santé et de Sécurité au Travail (CNSST) le 16 mai dernier : même en arrêt maladie, les postiers vont devoir aller travailler : « Essai Encadré ».

Ce dispositif public en partenariat avec la CPAM a pour objectif, selon La Poste, de permettre aux salariés qui ont un risque d'inaptitude de tester un poste aménagé ou un nouveau poste pendant leurs arrêts maladie sur une durée de 14 jours ouvrables, renouvelable une fois et fractionnable (plusieurs essais encadrés sont possibles pour un même salarié) tout en bénéficiant des indemnités journalières.

C'est une attaque sans précédent des droits sociaux !!! La régression sociale est en marche ...

4 La Poste a tout à gagner et le salarié a tout à perdre.

Pour la CGT FAPT, ces dispositifs sont inacceptables.

**PAS TOUCHE À NOS ACQUIS SOCIAUX LUTTONS
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr